



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LAC-SAINT-JEAN EST
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE**

**AVIS PUBLIC
AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL**

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, Sylvain Lemay, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité d'Hébertville, que lors de la prochaine assemblée du Conseil municipal de la nouvelle Municipalité d'Hébertville qui se tiendra le 19 janvier 2026, à l'Hôtel de ville situé au 563, avenue St-Alphonse Saint-Bruno, le Conseil municipal statuera sur la demande d'autorisation d'usage conditionnel du 62 rang Lac-Vert Hébertville, lot 4 684 786 du cadastre du Québec.

Cette demande d'autorisation d'usage conditionnel a pour objet de permettre une résidence de tourisme, selon les dispositions du règlement 374-2004 concernant le zonage.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à ces demandes lors d'une **Assemblée de consultation, qui se tiendra le lundi 19 janvier à 18h30** à la salle du Conseil de la Mairie de Saint-Bruno. Le projet de résolution est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, aux heures normales d'ouverture de bureau.

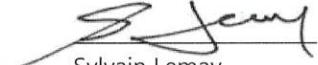
DONNÉ À HÉBERTVILLE, ce 18^e jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt-cinq.


Sylvain Lemay
Directeur général et
greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Sylvain Lemay, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité d'Hébertville, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le 18 décembre 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 18^e jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt-cinq.


Sylvain Lemay
Directeur général et
greffier-trésorier